

Le Carnet

SAVOIE

Un site web pour s'assurer de son inscription sur les listes électorales

Chaque électeur peut désormais vérifier par internet s'il est bien inscrit sur les listes électorales. Comme rien ne se fait de nos jours sans acronyme grandiloquent, cette "téléprocédure d'interrogation de la situation électorale", ISE de son petit nom, "permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone)", développe l'administration. Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Site : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/ise>